

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL**

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250313-13_2025-DE

DEPARTEMENT DE L'YONNE	Le treize mars deux mille vingt-cinq à dix-huit heures trente, le Comité syndical, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes à ARGENTEUIL-SUR-ARMANCON, sous la présidence de Monsieur Rémi GAUTHERON.
ARRONDISSEMENT D'AVALLON	<u>Etaient présents</u> : Aisy-sur-Armançon : M. Christian FRANCOIS Ancy-le-Libre : Mme Véronique BURGEVIN Annoux : M. Jacques ROBO Argenteuil-sur-Armançon : M. Sébastien SCHIER CCCVT : M. Stéphane AUFRERE Chassignelles : M. Maryan TRUCHY Cheney : M. Thomas GRAPIN Collan : M. Francis GOGOIS Cruzy-le-Châtel : M. Jean-Pierre BRIGAND Cry-sur-Armançon : M. Claude DUBOIS Dannemoine : M. Eric KLOETZLEN Epineuil : M. Alain BŒUF Fleys : M. Xavier COLLON Fontaines-les-sèches : M. Hubert MONTENOT Fulvy : M. Robert HERBERT Jully : M. François FLEURY Junay : M. Dominique PROT Pacy-sur-Armançon : M. Jean-Luc GOUX Pasilly : M. Julien GROGUENIN Pimelles : Mme Nadège GOUSSARD Roffey : M. Rémi GAUTHERON Rugny : M. Fabien GENET Sarry : Mme Danielle RIOTTE Sennevoy-le-Haut : M. Jean-Louis MARONNAT Stigny : M. Paul DE DEMO Tissey : M. Thomas LEVOY Tonnerre : M. Philippe GERTNER, M. Jean-François FICHOT Tronchoy : M. Jacques TRIBUT Vezinnes : M. Georges CUSSAC (<i>parti au point n°10</i>) Villon : M. Anthony BELLEGANTE Viviers : M. Christian PICQ CCLTB : M. Thomas LEVOY, M. François FLEURY, M. Robert HERBERT, M. Dominique PROT, Mme Véronique BURGEVIN.
SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS	
<u>Nombre de délégués</u> :	
- En exercice : 56	
- Présents : 37	
- Absents : 19	
dont ayant donné Pouvoir : 3	
- Votants : 40	
<u>Compétence EAU</u> :	
<u>Nombre de délégués</u> :	
- En exercice : 49	
- Présents : 30	
- Absents : 19	
dont ayant donné pouvoir : 3	
- Votants : 33	
- <i>Puis 32 à partir du point 10</i>	
<u>Compétence ASSAINISSEMENT COLLECTIF</u> :	
<u>Nombre de délégués</u> :	
- En exercice : 20	
- Présents : 16	
- Absents : 4	
dont ayant donné Pouvoir : 0	
- Votants : 16	
- <i>Puis 15 à partir du point 10</i>	
<u>Compétence ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF</u> :	
<u>Nombre de délégués</u> :	
- En exercice : 5	
- Présents : 5	
- Absents : 0	
- Pouvoir : 0	
- Votants : 5	
	<u>Délégués titulaires absents excusés suppléés</u> : CCLTB : Mme Nadine THOMAS est suppléée par M. Dominique PROT.
	<u>Délégués titulaires absents excusés non suppléés</u> : Bernouil : M. Jean-Claude GALLY décédé n'est pas suppléé Châtel-Gérard : M. Régis MONOT Chichée : Mme Nathalie OUDIN (et son suppléant) Mélisey : M. Eric ROUSSEAU Molosmes : M. Dominique BUSSY
	<u>Délégués titulaires absents non excusés suppléés</u> : CCLTB : Mme Delphine GRIFFON est suppléée par M. Robert HERBERT.
	<u>Délégués titulaires absents non excusés non suppléés</u> : Béru : Mme Athénaïs LE COURT DE BERU Censy : M. Alexandre BARDET Dye : M. Bertrand BERLOT Gland : Mme Sandrine NEYENS Grimault : Mme Jacqueline DE DEMO Jouancy : Mme Laurence TRANSLER Nuits-sur-Armançon : M. Jean-Louis GONON Perrigny-sur-Armançon : M. Romaric JOLY Saint-Martin-sur-Armançon : M. Benjamin LEMAIRE Sennevoy-le-Bas : M. Dominique VARAILLES Yrouerre : M. Gilles GARNIER.
	<u>Délégués titulaires absents excusés ayant donné pouvoir</u> : Gigny : M. Denis DUTARTRE a donné pouvoir à M. François FLEURY Serrigny : Mme Nadine THOMAS a donné pouvoir à M. Dominique PROT Vezannes : M. Laurent SEURAT a donné pouvoir à M. Thomas LEVOY.
	<u>Secrétaire de séance</u> : M. Anthony BELLEGANTE, délégué de Villon.
	<u>Date de convocation</u> : 28 février 2025
	<u>Délibération n° 13-2025</u>
	<u>Objet</u> : Assainissement collectif - Tonnerre – Réhabilitation du Poste de relevage de l'hôpital et demande de subvention :

Monsieur le Président propose au comité syndical d'adopter le devis établi par CIVB et de solliciter les subventions au taux de 80% auprès de l'Agence de l'eau et au titre de la DETR 2025 comme suit :

Envoyé en préfecture le 17/03/2025

Reçu en préfecture le 17/03/2025

Publié le

ID : 089-200042356-20250313-13_2025-DE

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Intitulé du projet :	TONNERRE_Réhabilitation du Poste de relevage de l'Hôpital				
Porteur de projet :	SYNDICAT DES EAUX DU TONNERROIS				
	Dépenses			Recettes	
Remplacement armoire électrique	5 840,00		AESN	40 %	13 629,60
Autosurveillance	4 454,00		Etat - DETR	40 %	13 629,60
Installation dégrilleur automatique	22 810,00		Syndicat des Eaux du Tonnerrois	20 %	6 814,80
Terrassement	970,00				
Total € HT	34 074,00		Total € HT	100 %	34 074,00
TVA 20 %	6 814,80		Syndicat des Eaux du Tonnerrois		6 814,80
Total € TTC	40 888,80		Total € TTC		40 888,80

Après en avoir délibéré, le comité syndical à 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention :

- ***ACCEPTE*** cette proposition,
- ***ADOpte*** le plan de financement prévisionnel ci-dessus,
- ***DONNE*** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour en poursuivre l'exécution,
- ***DIT*** que les crédits seront prévus au budget primitif 2025.

 extrait conforme,
Président,
M. GAUTHERON

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, dans un délai de deux mois, à compter de sa transmission au contrôle de légalité et de sa publication au recueil des actes administratifs, devant le tribunal administratif de Dijon